COMMUNIQUE DE FRANCISQUE VIGOUROUX PRESIDENT DE L'UNION DES MAIRES DE L'ESSONNE

La cour des comptes…compte mal !

A la suite des attaques de l'ancien ministre de l'économie, parti en Suisse, c'est au tour de la cour des comptes, dans le sillage de Bercy de mettre en cause la gestion des collectivités locales.
Dans un rapport paru ce jour, elle estime que ces dernières devraient supprimer 100.000 emplois publics et participer ainsi à l'effort national de redressement des comptes publics.

Elle oublie de rappeler que les collectivités locales participent déjà depuis plusieurs années à cet effort avec la baisse de la DGF de 2014 à 2017 et en maintenant un niveau d'investissement public important. Cet effort vient renforcer l'activité économique qui impacte directement les recettes fiscales de l'Etat.

Mais surtout, cette nouvelle salve contre les services de proximité est une nouvelle preuve de la non connaissance des réalités locales. C'est aussi le signe d'une incohérence de plus.

Les réalités locales vécues dans les 35.000 communes, c'est le maintien de services publics de premier plan pour les familles, les enfants, les séniors. Si demain, les communes les suppriment, l'Etat sera-t-il en mesure de les assurer ? Non. Ajoutons que la surenchère des normes, des réglementations vient impacter directement le nombre d'agents publics affectés à tel ou tel service. A titre d'exemple, les centres de loisirs fonctionnent avec un nombre d'animateurs dicté par une réglementation précise.

Dans un esprit d'incohérence générale, l'Etat a souhaité le déploiement des services publics au plus près des habitants avec la mise en place des espaces France Services. C'est une forme de transfert de compétences qui nécessite l'embauche de 2 agents à minima par espace (règle imposée par l'Etat).

Enfin, la cour des comptes pointe le coût des agents publics des collectivités dans le budget public général. Mais qui a décidé d'augmenter le point d'indice des fonctionnaires servant de base de calcul aux rémunérations des agents publics ? C'est l'Etat.
Qui vient d'annoncer sans concertation l'augmentation du SMIC qui va impacter le budget de la plupart des collectivités locales ? C'est l'Etat hier par la voix du nouveau Premier Ministre.

Les collectivités locales gèrent et assurent les services publics avec rigueur, sans excès. Elles permettent au pays de ne pas sombrer dans une crise sociale généralisée qui renverrait celle des gilets jaunes à un simple soubresaut. **Ne l'oublions pas**.

Contact : Caroline PARATRE
Directrice de l'Union des Maires de l'Essonne
06 73 49 07 81